

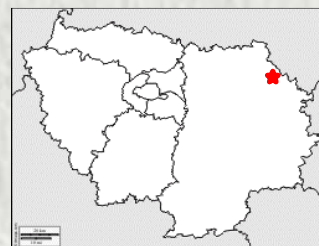
## Des fermes briardes...

Sur le plateau s'étendent les champs qui rendirent autrefois le village de Bussières prospère grâce à son agriculture. Le quartier bordant la route, au lieu-dit « les Cabarets », connut son époque dorée au siècle dernier grâce à la main d'œuvre importante employée par les fermiers du plateau. Il reste quelques fermes typiquement briardes toujours en activité. Leur architecture se compose d'une cour carrée où prend place la maison d'habitation au milieu d'un des côtés, de manière à ce que le fermier puisse voir l'ensemble de la cour. Un pigeonnier orne généralement l'un des murs d'enceinte. Ces bâtiments, qui pouvaient accueillir des dizaines d'ouvriers autrefois, ne nécessitent plus autant de main-d'œuvre avec la modernisation de l'agriculture.



Photo : La Noue Brayer - © C.D

CODERANDO 77  
Quartier Henri IV - Place d'Armes  
77300 FONTAINEBLEAU  
01 60 39 60 69 – [www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com) -



Voir carte IGN n° 2514 E Coulommiers  
et 2614 O La Ferté Gaucher

Départ : Mairie de Bussières  
GPS : N48°55'21.6" E003°14'11.3  
UTM : 31U 0517322 5418886

**Accès** par la D 407 à 8 km à l'est de La Ferté-sous-Jouarre

### Informations pratiques :

#### Charte du randonneur

- Ne vous écartez pas des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respectez la nature et la propriété privée.
- N'abandonnez pas de débris.
- Evitez de fréquenter les itinéraires en période de chasse (renseignez-vous auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermez barrières et clôtures après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirez tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77).

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

[www.randonnee-77.com](http://www.randonnee-77.com)



Les chemins du plateau briard permettent de découvrir, au creux des hameaux, de remarquables corps de fermes.



21.2 km



5 h 30



Jaune



Difficile



## Bussières Bussières



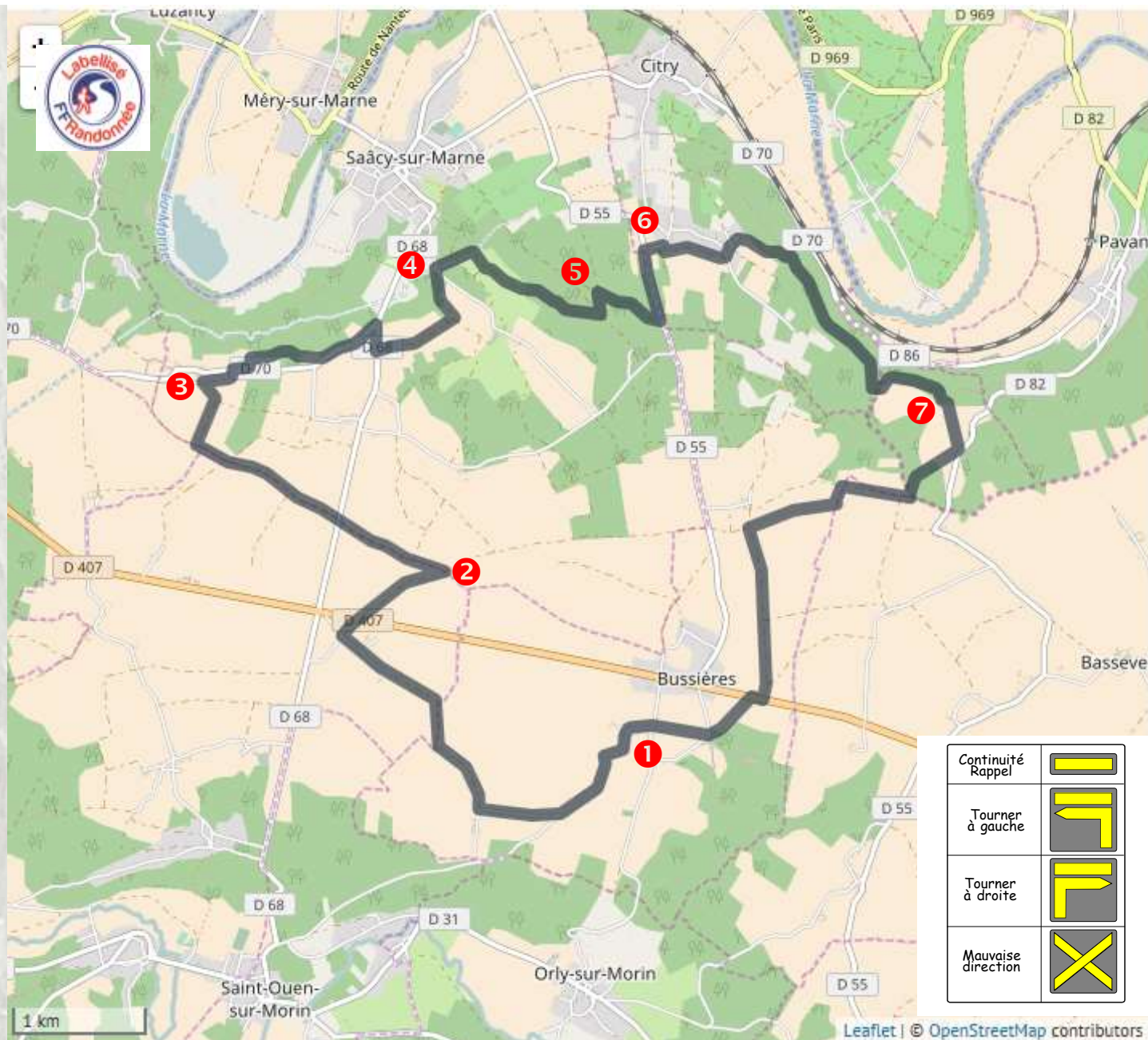
Photo : © C.D

Mise à jour - Juin 2022 -



# Bussières

- 1 De la mairie, passer l'église et continuer par la route qui zigzague. A la fourche (croix blanche), prendre la route de droite vers Chavosse. Dans le virage, s'engager sur le chemin de terre à droite. Il serpente sur le plateau et mène à Charnesseuil. Poursuivre par la route qui traverse le hameau. Emprunter le chemin à droite, couper la D 407 et aller tout droit.
- 2 Obliquer sur le chemin à gauche, croiser la D 68, laisser un chemin à droite, puis un chemin à gauche. Prendre le chemin à droite, puis le chemin à gauche et atteindre un embranchement.
- 3 Continuer en face, emprunter la D 70 à droite et la rue à gauche. Devenue chemin, elle traverse un bois. Prendre la D 70 à gauche, la D 68 à droite, et le chemin à gauche. A l'intersection, descendre par la sente à gauche et déboucher sur une route.
- 4 Dévaler le raidillon de l'aqueduc de la Dhuis pour franchir le vallon. A la borne 476, partir à droite dans les vignes, puis continuer par le chemin qui s'incurve à gauche. Monter dans le bois et tourner à gauche.
- 5 A la croisée, virer à droite. Emprunter la D 55 à gauche, puis la route à droite et parvenir au château d'eau.
- 6 S'engager sur le chemin à droite. Couper le chemin puis la route. Continuer par la route en face puis à droite et descendre par le chemin à droite jusqu'à l'aqueduc de la Dhuis.
- 7 Le suivre à droite jusqu'à un pont de pierre (borne 424). Ne pas franchir le pont, mais gravir le sentier à droite. Avant la D 82, emprunter le chemin bordé d'arbres à droite (point de vue sur la vallée de la Marne) et entrer dans le bois. A l'orée, virer à droite, prendre le deuxième chemin à gauche et à la hauteur de la ferme, suivre le chemin à gauche (ligne électrique). Longer la D 407 à droite, puis s'engager sur le chemin à gauche et passer le château d'eau. Couper la route, puis continuer en face par le chemin herbeux qui conduit à Bussières. Traverser la route pour retrouver le parking.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <http://sentinelles.sportsdenature.fr/> et en sélectionnant l'activité "randonnée".